

L'examen gynécologique

L'examen gynécologique permet une prise en charge globale de la femme et la réalisation ou la prescription des examens de dépistage recommandés en fonction de l'âge et des antécédents personnels et familiaux (frottis cervico utérin, mammographie, vaccination contre le papilloma virus...)

Cet examen doit être réalisé tous les ans ou plus selon les situations particulières (grossesse, post partum, contrôle d'anomalie)

Le docteur Bargy ne réalise pas de suivi d'infertilité ou de colposcopie, mais vous orientera vers des praticiens de référence du réseau.

Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du col de l'utérus :

<https://lechapiteau.org/wp-content/uploads/Le-papillomavirus-et-le-dépistage-du-cancer-du-col-de-l'utérus-.pdf>